

MAIRIE de PERET
34800

Délibération 2026/07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET

Séance du 5 mars 2026

Date de la convocation : 26/02/2026
 Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de votants : 14

Date d'affichage : 26/02/2026
 Nombre de présents : 13
 Dont procuration : 1

L'an deux mil vingt-six et le cinq mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme Isabelle SILHOL.

Président : I.SILHOL

Présents : Magalie BILHAC, Éric BONAFE, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Grégory GUIZIOU, Stéphanie JEUNET, Christine NOHARET, Pauline SOULAIROL, Sébastien SILHOL, Christophe VIDAL Dominique ZARAGOZA

Absents votants par procuration : Patrick LOUX (procuration donnée à C VIDAL),

Absents excusés : Estelle BONNIOL, Muriel HUGOL,

A été nommé secrétaire : Bruno CASTES

Objet : CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – PHOENIX FRANCE INFRASTRUCTURE

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Considérant l'exposé du rapporteur :

Un projet de convention d'occupation du domaine public est présenté par la société Phoenix France Infrastructure.

La convention a pour objet la location d'un emplacement de 30 m² au lieu-dit Les Boussières, parcelle cadastrée A 465, afin d'y installer, exploiter et maintenir une station radioélectrique composée d'infrastructure et d'équipements techniques pour la fourniture des services de l'opérateur mobile Bouygues Telecom. La redevance annuelle serait de 4 000 €.

Cette installation permettrait une meilleure couverture du réseau mobile Bouygues Télécom sur l'ensemble du village.

Le Conseil, ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré :

DECIDE

APPROUVE à la majorité la convention d'occupation du domaine public présentée par la société Phoenix France Infrastructure.

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour 10	Contre 2 GUIZIOU G DEL ROX B	Abstention 1 BILHAC M
---------	------------------------------------	--------------------------

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
 Le secrétaire, Bruno CASTES

Le Maire, Isabelle SILHOL



Date de transmission de l'acte: 09/03/2026

Date de réception de l'AR: 09/03/2026

Acte reçu en exécution de l'arrêté du 19/03/2026 DE
 Et publication ou notification

A G E D I